



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PM-20

Communication des principaux services de protection de la vie privée

Juill. 2026



Gestion de programme à l'échelle organisationnelle

Program Management

PM-20 – Communication des principaux services de protection de la vie privée (Pa--)

Énoncés :

Tenir à jour une page Web centrale des ressources sur le site Web principal public de l'organisation, qui sert de source centralisée d'information sur les services de protection de la vie privée de l'organisation et :

- a. permet de s'assurer que le public a accès à une liste des programmes et des services qui collectent et utilisent des renseignements personnels
- b. veille à ce que les stratégies, les pratiques et les ressources organisationnelles en matière de protection de la vie privée soient publiées
- c. rend public des adresses courriel et des numéros de téléphone afin que le public puisse fournir une rétroaction et poser des questions aux bureaux de la protection des renseignements personnels concernant les pratiques en matière de respect de la vie privée a
- a. comprend les résumés des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée qui ont été réalisées bb. fournit de l'orientation pour aider les personnes à soumettre une demande d'accès à leurs renseignements personnels, à soumettre une demande de correction officielle de leur dossier ou à déposer une plainte officielle si elles décident de le faire

Responsable : Aucun